

<b>Zeitschrift:</b>	Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
<b>Herausgeber:</b>	Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
<b>Band:</b>	- (2003)
<b>Heft:</b>	57
<b>Artikel:</b>	Dossier travail : "une société à deux vitesses n'est pas dans l'intérêt de l'économie"
<b>Autor:</b>	Krill, Marie-Jeanne / Vomont, Anita / Flückiger, Yves
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-971320">https://doi.org/10.5169/seals-971320</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

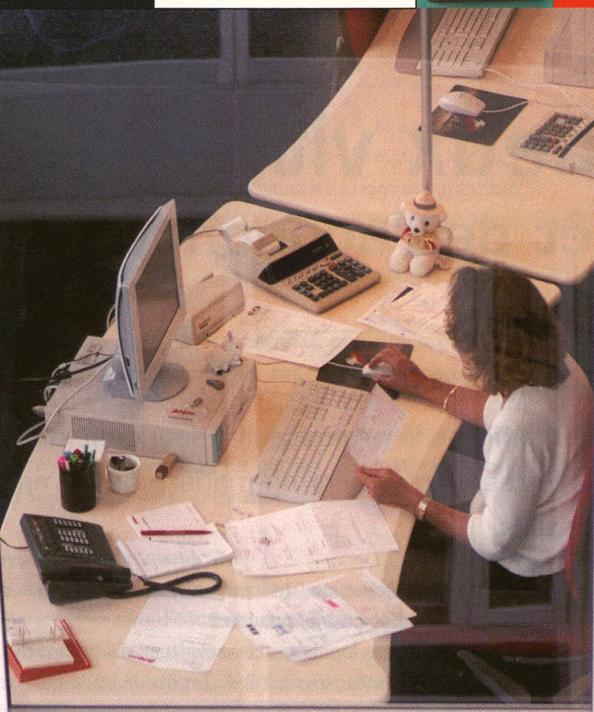
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

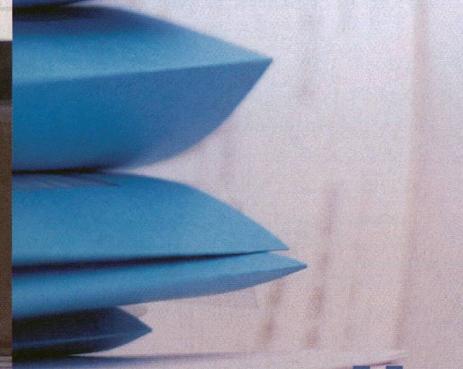
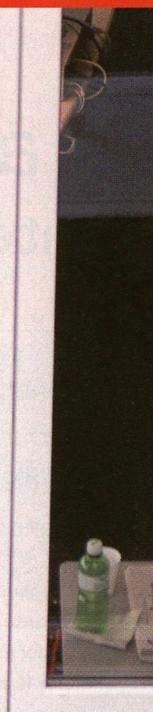
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

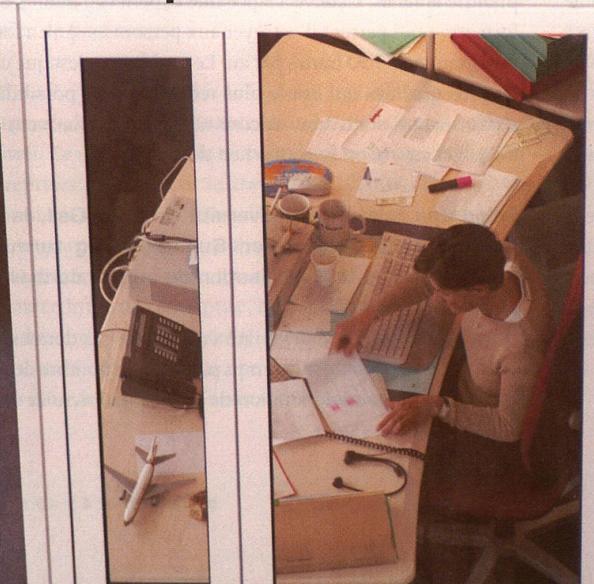
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Les jeunes peinent aujourd'hui à trouver un emploi, mais demain ils seront plus sollicités que jamais pour financer nos retraites. Le travail à temps partiel est apprécié, mais il n'est pas toujours payant. Flexibilité et formation continue sont des atouts pour faire carrière et pourtant les entreprises hésitent à former un personnel toujours plus mobile. Le nouveau monde du travail est décidément plein de paradoxes...



# Un monde du travail toujours plus flexible





# « Une société à deux vitesses n'est pas dans l'intérêt de l'économie »

INTERVIEW MARIE-JEANNE KRILL ET ANITA VONMONT

Le taux « incompressible » de chômeurs a presque doublé en Suisse en l'espace de 10 ans. « Mais cette évolution n'est pas incontournable », affirme le professeur d'économie genevois Yves Flückiger, en plaident pour des réformes rapides, notamment en matière de formation continue et de financement des assurances sociales.

**HORIZONS:** « Les Suisses travaillent volontiers et beaucoup. »\* Cette affirmation est aujourd'hui presque aussi pertinente qu'il y a vingt ans. L'importance accordée par l'homme moderne à des valeurs comme les loisirs ou la culture serait-elle une légende ?

**YVES FLÜCKIGER:** La valeur travail reste encore très forte en Suisse. On le constate à travers les résultats des initiatives sur le partage ou la réduction du temps de travail qui ont été systématiquement rejetées en votation populaire. A part quelques exemples sectoriels, cela montre bien qu'il n'y a pas une volonté politique et sociale de réduire de manière généralisée le temps de travail. Si cette valeur demeure forte, on observe néanmoins des différences régionales. On y est davantage attaché en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. On le voit dans le comportement d'inscription au chômage. En Suisse alémanique, il y a encore une tendance, notamment pour la population féminine, à se retirer du marché du travail en période de chômage et à renoncer aux prestations de l'assurance. En Suisse romande, on a une autre perception des droits sociaux. On va les utiliser en cas de perte d'emploi.

**L'augmentation du chômage qui touche de plus en plus les personnes qualifiées et les jeunes vous préoccupe-t-elle ?**

Le chômage touche effectivement davantage de gens qualifiés, notamment dans le secteur bancaire. Cette évolution est préoccupante. Les personnes peu qualifiées restent néanmoins les plus touchées par le chômage et notamment par le chômage de longue durée. On constate aussi que l'âge joue un rôle important. Parmi les personnes les plus qualifiées, celles qui ont le plus de difficultés à se replacer sont âgées de plus de 45 ou 50 ans. Quant aux jeunes, ils sont les premières victimes d'une détérioration de la conjoncture. Lorsque les entreprises stoppent l'embauche, l'intégration sur le marché du travail est plus difficile, d'où un taux de chômage des jeunes plus élevé que celui de l'ensemble de la population. En Suisse, cet écart est néanmoins plus faible qu'ailleurs. La durée du chômage des jeunes est aussi plus brève que celle des personnes plus âgées. L'entrée sur le marché du travail se fait en général dans les douze mois après la fin de la formation. Et lorsque la reprise se manifeste, ce sont eux qui bénéficient en priorité de l'ouverture de nouveaux postes.

**À chaque récession, le taux « incompressible » de chômeurs augmente. Est-ce inéluctable ?**

Avant les années nonante, ce socle était de l'ordre de 1,2 ou 1,3 %. Aujourd'hui, on l'estime à 2,2 %. En dix ans, il a quasiment augmenté d'un point. C'est beaucoup. La Suisse doit éviter la dérive de ses voisins européens, soit une hausse progressive du taux de chômage « incompressible » après chaque récession. Cette évolution n'est pas incontournable. On peut la renverser.

**De quelle manière ?**

La Suisse a introduit en 1996 des mesures actives pour lutter contre le chômage. Cette initiative louable part du principe qu'il ne faut pas seulement indemniser les chômeurs, mais aussi leur donner les moyens de se requalifier. Je pense notamment à la formation continue, une mesure qui serait encore plus efficace si elle était prise plus tôt, c'est-à-dire avant la perte d'emploi. Il y a toutefois une sorte de contradiction. Le marché du travail est de plus en plus flexible. On demande aux gens de bouger. Mais, dans le même temps, les entreprises n'ont plus intérêt à former des personnes qui vont les quitter.

**Comment surmonter cette contradiction ?**

Puisque les entreprises sont réticentes, les pouvoirs publics doivent prendre le relais. Genève a lancé une expérience intéressante de chèque formation qui permet d'octroyer aux personnes qui en font la demande une somme de 750 francs par an. Le problème, c'est que ce sont les gens les plus qualifiés qui ont le plus recours à cette possibilité. Des efforts d'information sont donc encore nécessaires si on veut éviter que les inégalités ne s'accroissent au lieu de diminuer.

**Selon une étude de l'Université de Saint-Gall, la stabilité des emplois sera garantie en Suisse à long terme, malgré la globalisation et la flexibilisation du monde du travail. Etes-vous aussi de cet avis ?**

Une chose est sûre : la flexibilité s'est accrue ces dernières années, avec une forte augmentation du temps partiel et du nombre des indépendants. La Suisse a un taux de rotation de la main-d'œuvre de 10 % par année.



*Yves Flückiger est professeur d'économie à l'Université de Genève et il est aussi notamment vice-président de la Commission fédérale de la concurrence.*

Ce qui la situe bien devant le Japon où il est de 2 % et assez près du Canada ou des Etats-Unis où il atteint 14 ou 15 %. L'emploi à vie n'est plus vraiment un modèle chez nous. Nous venons de terminer une étude qui montre que les entreprises globalisées en Suisse ne mettent déjà quasiment plus l'accent sur l'ancienneté dans leur politique salariale. Elles valorisent en revanche l'expérience professionnelle accumulée ailleurs.

**Cette flexibilité accrue ne montre-t-elle pas que notre pays est capable de faire face à cette nouvelle économie globalisée ?**

Certainement. Mais il a aussi de plus en plus de défis à relever. Cette flexibilité pose des problèmes pour les personnes de plus de 50 ans qui ont souvent une image moins dynamique que les jeunes. Les assurances sociales doivent aussi être adaptées à ces nouveaux paradigmes.

**Comment voyez-vous leur avenir ?**

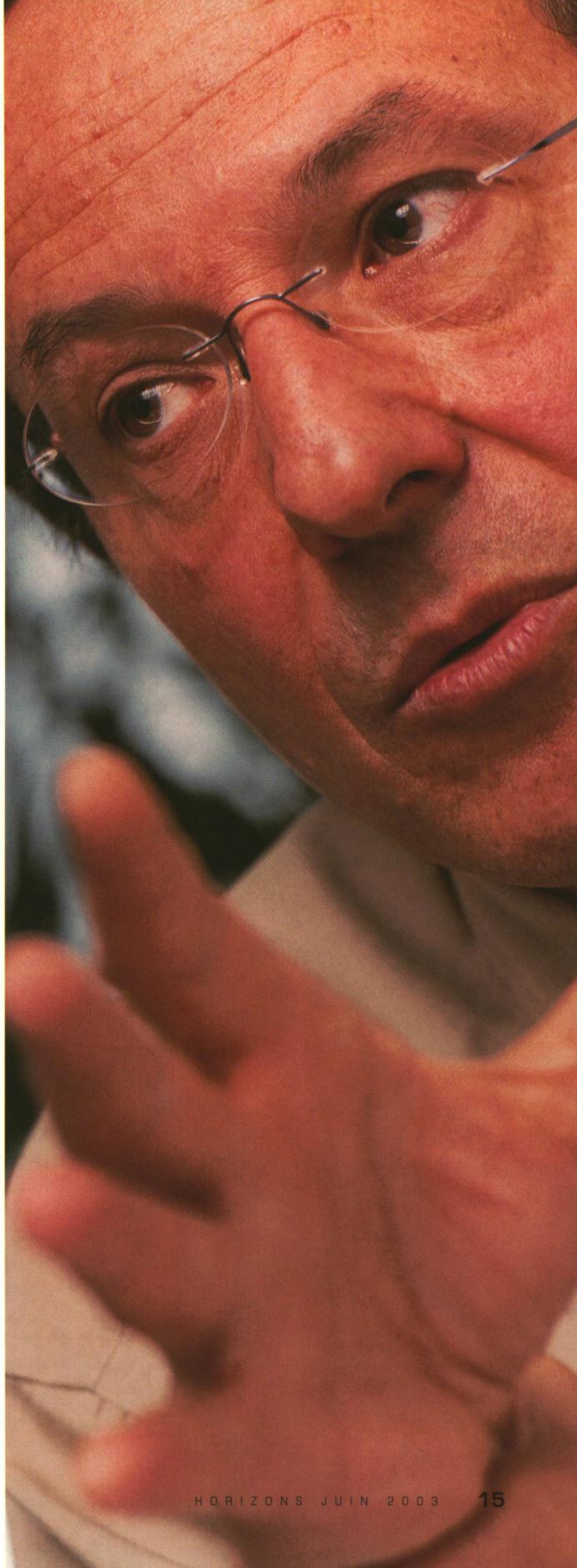
Les assurances sociales ont une fonction redistributrice essentielle. Celle-ci est nécessaire pour des raisons d'équité, mais pas seulement. La redistribution et la lutte contre les inégalités sont également importantes pour stimuler la croissance économique. Une société très inégalitaire va empêcher toute une frange de la population d'avoir accès à la formation, à la consommation. C'est quelque chose de très important à rappeler, car on a trop tendance aujourd'hui à opposer équité et efficacité économique. Une société à deux vitesses n'est pas dans l'intérêt de l'économie.

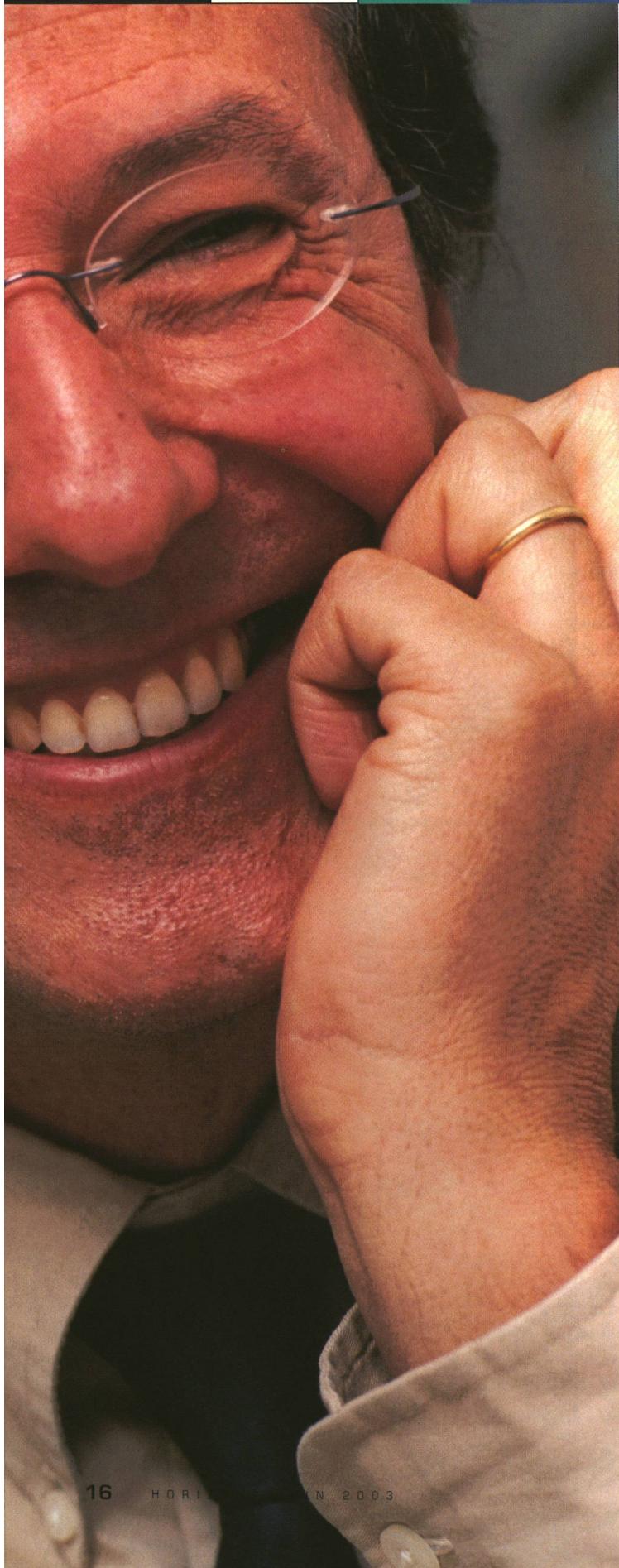
**La majorité des citoyens ne veut pourtant pas que l'on consacre davantage d'argent aux assurances sociales...**

Du fait du vieillissement de la population, nos assurances sont confrontées à des difficultés financières qu'on ne peut pas nier. On devra s'attaquer au problème de l'âge de la retraite. On ne peut pas simplement donner plus d'argent. Mais il faut trouver des solutions qui garantissent la survie de ces assurances tout en luttant contre les inégalités. Un système de retraite flexible, qui permettrait à des personnes qui ont eu des emplois très pénibles, comme dans la construction, de prendre une retraite à 60 ans, est tout à fait justifié. A l'inverse, ceux qui veulent travailler plus longtemps devraient pouvoir le faire. Reste à trouver les aménagements qui permettront à ceux qui en ont vraiment besoin de prendre une retraite anticipée sans être pénalisés financièrement. Il faut être inventif. On pourrait, par exemple, mieux exploiter certaines sources de financement.

**Lesquelles ?**

Prenons l'assurance-chômage. On finance les indemnités par des cotisations sur le travail. Ce qui est absurde en période de chômage, puisqu'on incite les entreprises à remplacer le travail par d'autres facteurs de production comme les machines. C'est d'autant plus choquant que les cotisations ont augmenté avec la croissance du chômage. A une période où l'on aurait dû diminuer le coût du travail, on l'a accru. Une cotisation sur la valeur ajoutée brute de l'entreprise, c'est-à-dire sur l'ensemble des facteurs de production, y compris sur le capital, serait bien plus adéquate. Je regrette aussi qu'on n'ait pas une vision globale des réformes à mener. Les liens entre les différentes assurances sont très étroits, comme





le révèlent les courbes du chômage et de l'invalidité. Les cantons qui ont un taux de chômage bas sont aussi souvent ceux qui ont une proportion élevée d'invalides.

**De récentes études scientifiques montrent que le fossé entre riches et pauvres ne s'est pas vraiment creusé en Suisse ces dernières années. N'est-ce pas étonnant ?**

Les inégalités de revenus sont quand même assez importantes en comparaison internationale. Mais il est vrai qu'elles ne se sont pas vraiment creusées au cours des années nonante, malgré la récession et la forte croissance du chômage. Il ne faut pas oublier qu'en Suisse comme en Europe, les crises économiques se manifestent surtout par une augmentation du chômage et pas tellement par une explosion des bas salaires, contrairement aux Etats-Unis où le filet social est moins dense.

**Quand l'égalité complète des salaires entre femmes et hommes sera-t-elle réalisée ?**

Si le rythme ne s'accélère pas, on devra encore attendre 30 ou 40 ans. Mais il y a des différences cantonales marquées. Genève est ainsi le canton le plus égalitaire, devant Bâle-Ville et Zurich. De manière générale, les inégalités restent importantes et ne sont pas toujours explicables de façon objective. Certaines sont même basées sur de purs préjugés comme l'absentéisme plus important attribué aux femmes.

**Quels sont les grands défis liés aux changements sur le marché du travail qu'il faudra relever à l'avenir ?**

Le principal challenge est lié à notre système de sécurité sociale qui a été bâti sur le salariat à plein temps et qui n'est pas adapté à la flexibilisation du monde du travail. Un autre défi touche à la politique du marché du travail que ce soit en termes de formation continue ou de politique migratoire. La Suisse est un pays d'immigration qui ne veut pas se concevoir comme tel. C'est pourquoi elle n'a pas mis en place une politique d'intégration digne de ce nom.

**Dans quels secteurs de recherche les efforts devront-ils notamment porter ?**

Une des pistes les plus importantes a trait à la politique de redistribution. Compte tenu du fédéralisme et de la parcellisation des assurances sociales, on n'a pas une vision claire de qui est aidé et de combien les gens touchent. On ne sait pas non plus si l'aide est vraiment efficace. Un autre champ de recherche serait de savoir si notre système fiscal ne constitue pas une sorte de trappe à la pauvreté. Pour analyser les situations de pauvreté et de précarité, il faudrait aussi pouvoir suivre les gens dans leur biographie.

\*Cette affirmation est tirée du « Rapport social 2000 ». Cette analyse bientôt complètement actualisée du PP « Demain la Suisse » peut être consultée sur le site [www.snf.ch/downloads/h057\\_studien.pdf](http://www.snf.ch/downloads/h057_studien.pdf), où l'on peut aussi trouver des informations sur les études d'Yves Flückiger, de A. Sousa-Poza (stabilité des places de travail, salaires) et de H. Stamm (inégalité sociale).